

## **La carte « Avantage jeunes » offerte aux jeunes**

Comme la saison précédente, le conseil a décidé d'offrir la carte « Avantage jeunes » à tous les jeunes âgés de moins de trente ans résidant sur la commune. Proposée par la Région de Franche-Comté, le CRIJ et de nombreux partenaires, cette carte permet des réductions (transports, spectacles, manifestations diverses, bons d'achat...). Les jeunes qui sont intéressés sont invités à retirer leur carte personnelle pour la saison 2013-2014 au Relais de Services Publics, rue du Tire Sachot.

Autres décisions du Conseil Municipal :

- La manifestation commémorative du 11 novembre aura lieu à 11 h 30.
  
- Pas de réserve à la traversée électrique aérienne demandée par Fabrice Bouveret qui souhaite installer un panneau photovoltaïque. (Conforme au PLU).
  
- Logements communaux :
  - Les radiateurs seront remplacés dans le logement rue de la Motte.
  - Un garage sur le parking de la mairie est attribué à André Goiset, locataire du bâtiment communal.
  
- Des « range-vélos » seront installés sur le parking.
  
- Noël : Un sapin sera offert à chacun des particuliers s'engageant à le décorer sur la voie publique ou visible depuis.